

CHAP 3 – LA CONSOMMATION ET L'EPARGNE

31 – DU REVENU DISPONIBLE A LA CONSOMMATION FINALE

A – Comment passe-t-on des revenus primaires au revenu disponible ?

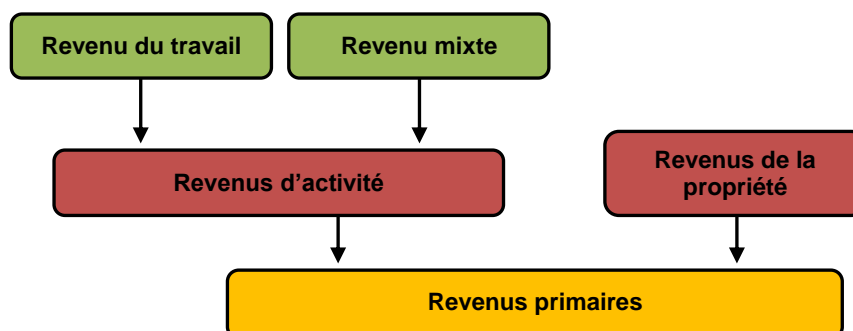
1 – De la production aux revenus primaires

1. Une fois la richesse produite dans les entreprises et dans les administrations, il faut la répartir entre les différents agents économiques qui ont contribué, directement ou indirectement, à sa réalisation. **Le revenu représente donc l'ensemble des droits sur les ressources disponibles qui sont attribués aux agents.** C'est aussi le montant maximal qu'un individu ou une collectivité peut consommer sans s'appauvrir.
2. **Dans une première approximation, on dira que la valeur de la richesse produite est égale à la somme des valeurs ajoutées** produites par les entreprises et les administrations :

$$\text{PIB} = \sum \text{VA réalisées sur le territoire national}$$

Cette production intérieure brute va être partagée entre trois agents économiques :

- ✓ L'Etat qui va prélever des impôts sur les produits ;
 - ✓ Les sociétés : elles vont conserver les bénéfices non distribués pour financer leur développement ;
 - ✓ Les ménages vont toucher des **revenus primaires**.
3. **Les revenus primaires** sont des revenus issus directement de la production qui rétribuent soit le travail, soit le capital, soit les deux. Ce sont donc des revenus qui ne sont pas affectés par la redistribution des revenus. Ils sont composés :
 - **Des revenus du travail** qui correspondent aux sommes d'argent et aux avantages en nature prévus par le contrat de travail passé entre l'employeur et le salarié. Ils comprennent :
 - le salaire brut (avant le versement des cotisations sociales) prévu par le contrat de travail ;
 - les primes, complément de salaire qui n'est pas soumis à cotisations sociales ;
 - les avantages en nature (voiture ou logement de fonction...) ;
 - la participation ou l'intéressement aux bénéfices de la société dans les entreprises de plus de 50 salariés. La participation est obligatoire. L'intéressement est facultatif.Les revenus du travail sont fixés contractuellement après négociation entre l'employeur et les syndicats. Ils ne varient pratiquement pas d'un mois à l'autre.
 - ✓ **Des revenus mixtes** des indépendants qui correspondent aux bénéfices qu'ils tirent de leur apport en travail et en capital à l'entreprise. Ils comprennent :
 - Les bénéfices bruts des entrepreneurs individuels ;
 - Les honoraires des professions libérales.Ces revenus sont **variables** car ils dépendent de l'activité économique de l'entreprise. Ils sont moins bien connus car ils ne font pas l'objet d'une double déclaration aux impôts (celle de l'employeur et celle du travailleur) contrairement aux salaires.



- ✓ **Des revenus de la propriété ou du patrimoine.** Ce sont des revenus que reçoit le propriétaire d'un actif financier (actions, obligations, plans d'épargne...) ou d'un actif corporel (immeuble, terrain) sans participer directement à l'activité économique. Ils comprennent :
 - Les loyers perçus de la propriété immobilière ;
 - Les fermages pour la location des terres ;
 - Les dividendes reçus pour les actionnaires ;
 - Les intérêts reçus des obligations et des livrets ou des plans d'épargne.
 Les **plus-values** (lorsque l'on vend son patrimoine à un prix plus élevé que le prix d'achat) n'étaient pas jusqu'à présent comptabilisées comme des revenus car elles étaient définitives.

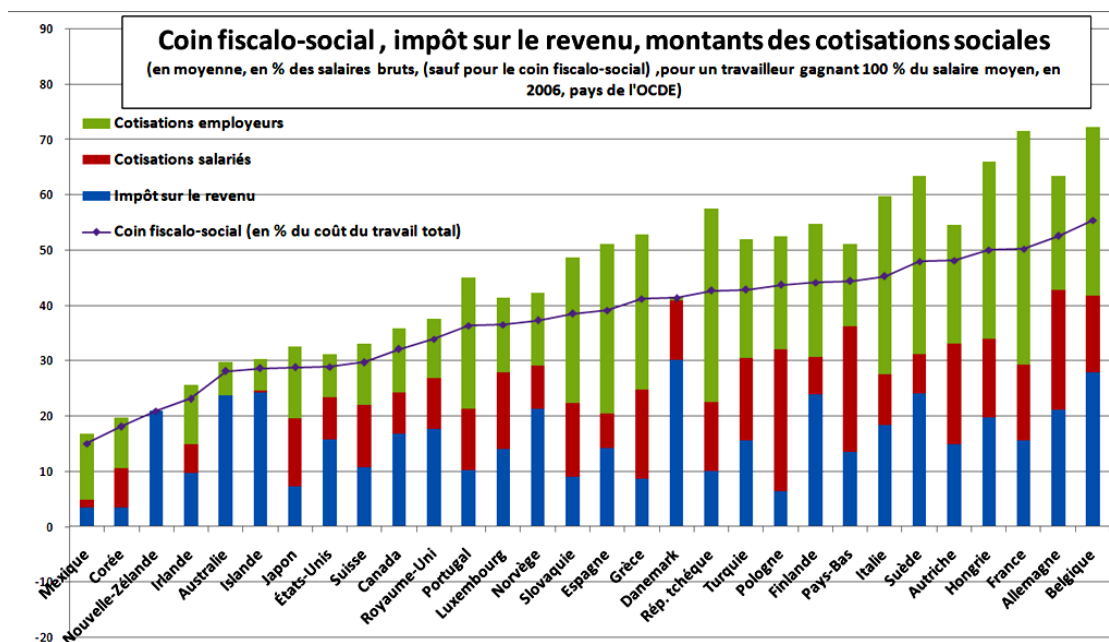
2 – Redistribution et revenu disponible

1. **Le revenu disponible** correspond au revenu dont dispose les ménages après prélèvements et redistribution pour consommer et épargner. Les revenus primaires vont donc être affectés par les politiques de protection sociale et de redistribution des revenus de l'Etat.
- ✓ **Tout d'abord, l'Etat va imposer des prélèvements obligatoires** sur les revenus primaires. Ils sont de deux sortes :
 - **Les cotisations sociales versées à la Sécurité sociale**, c'est-à-dire des prélèvements obligatoires assis sur les salaires. Elles peuvent être à la charge de l'employeur (*cotisations patronales*), ou bien du salarié (*cotisations salariales*), ou encore des deux en même temps selon des taux différents. En France, elles pèsent 55% de la masse salariale.

$$\text{Salaire net} = \text{Salaire brut} - \text{Cotisations sociales du salarié}$$

$$\text{Coût salarial} = \text{Salaire net} + \text{CS salariale} + \text{CS de l'employeur}$$

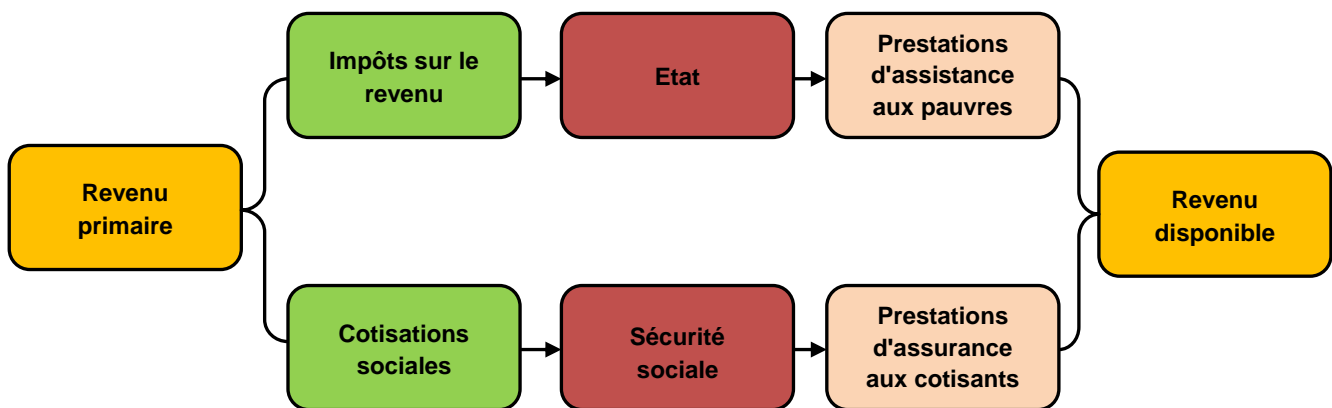
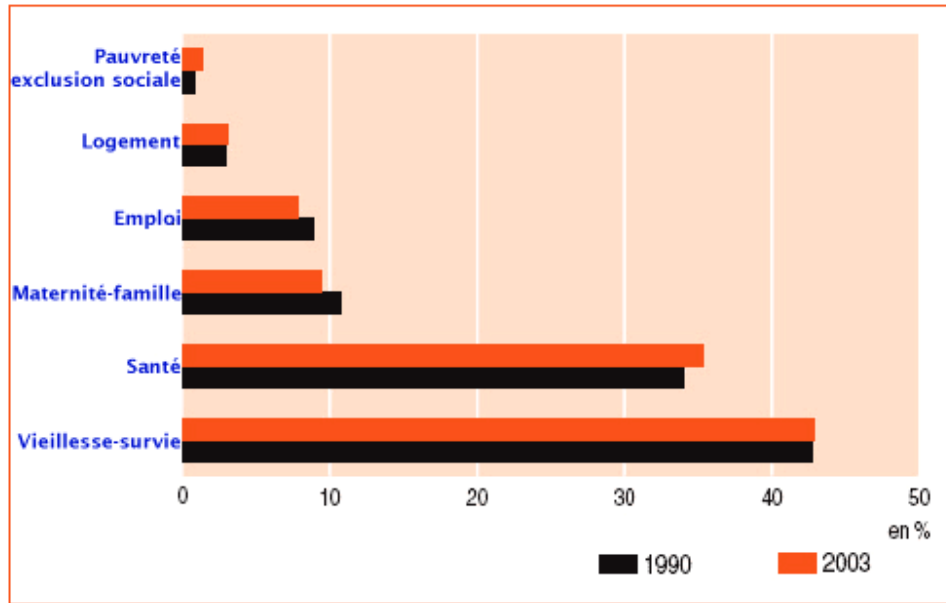
- **Les impôts sur le revenu et le patrimoine** (IRPP, CSG, ISF...) **versés à l'Etat.**



- ✓ **Ensuite, l'Etat et la Sécurité sociale vont redistribuer une part de ces prélèvements sous la forme de prestations sociales**, c'est-à-dire de **revenus de transferts** (retraites, RMI, allocation chômage...) et de **prestations en nature** (remboursement des soins médicaux, des médicaments...). Ces prestations ont deux natures différentes :
 - **Les prestations d'assurance** sont versées par la **Sécurité sociale** pour protéger ceux qui ont cotisé et leur famille contre un certain nombre de risques sociaux (la maladie, la vieillesse et le chômage). Ceci crée une solidarité entre les actifs et les chômeurs, les actifs et les retraités, les biens portants et les malades. On parle d'une **redistribution horizontale**.
 - **Les prestations d'assistance** sont distribuées par **l'Etat** aux ménages dont les ressources sont insuffisantes pour vivre. Ce sont le RMI, l'allocation spécifique de solidarité pour les chômeurs (ASS), les allocations logement, les allocations pour les handicapés, le minimum vieillesse pour les retraités, les bourses scolaires...Ceci crée une solidarité verticale entre les riches et les pauvres. On parle d'une **redistribution verticale**.

Prestations distribuées par la Sécurité sociale	Prestations distribuées par l'Etat et les collectivités locales
Allocation chômage	RMI-RSA
Indemnité journalière pour maladie	Minimum vieillesse
Pension d'invalidité	Bourse scolaire
Remboursement des soins médicaux...	Allocation logement...

Structure des prestations de protection sociale en 1990 et 2003



2. **Le revenu disponible brut** correspond donc au revenu dont disposent les ménages pour consommer et épargner. C'est le revenu après prélèvements obligatoires et transferts sociaux.

$$\text{RDB} = \text{Revenu primaire} - (\text{Cotisations sociales} + \text{Impôts sur le revenu et le patrimoine}) + \text{Prestations sociales}$$

$$\text{RDB} = \text{Revenu primaire} - \text{Prélèvements obligatoires} + \text{Prestations sociales}$$

3 – Revenu disponible et pouvoir d'achat

1. **Le pouvoir d'achat** correspond aux quantités de biens et de services que l'on peut acheter à partir d'un revenu donné. Pour le calculer, on doit donc prendre en compte 2 variables :
 - ✓ **Le revenu nominal** ou en **monnaie courante** correspond au revenu que l'on gagne à un moment donné (le salaire net, par exemple, qui apparaît sur la fiche de paye).
 - ✓ **Le prix courant** d'un bien ou d'un service c'est-à-dire le prix à un moment donné, celui qui est sur l'étiquette ou la facture. En général, les prix courants augmentent au cours du temps ce qui donne l'illusion que la « vie est de plus en plus chère ». Le prix courant du pain en 1900 était bien entendu beaucoup moins élevé que le prix actuel. Cela signifie-t-il que le pouvoir d'achat des ménages diminue ?

2. Pour savoir si le pouvoir d'achat du revenu disponible brut augmente ou diminue, il faut rapporter le revenu nominal aux prix courant. On peut le faire de deux façons :
- ✓ En calculant le pouvoir d'achat pour un produit donné. Le pouvoir d'achat correspond à la quantité de biens et de services que l'on peut acheter à partir d'un revenu disponible donné.

$$\text{Pouvoir d'achat} = \frac{\text{Revenu nominal}}{\text{Prix courant}}$$

Exemple : Si le prix courant d'un stylo est de 10 €, un individu disposant de 2000 € de revenu mensuel pourra s'acheter 200 stylos. Le pouvoir d'achat s'exprime ici en quantité de biens. Si le revenu nominal augmente plus vite que le prix du bien, le pouvoir d'achat augmente. Cependant, les ménages ne consomment pas qu'un seul bien. Il faut donc tenir compte de la consommation totale moyenne des ménages.

- ✓ En calculant le revenu réel en monnaie constante. La monnaie constante est la valeur de la monnaie pour une année de base ou de référence. Pour cela, il faut :
 - Connaître l'indice des prix à la consommation (IPC) qui est une moyenne pondérée des prix rapportée à la moyenne des prix d'une année de base. Ainsi, l'indice 588 en 2010 (base 100 = 1970) signifie que les prix ont été multipliés par 5,88 (+ 488%) entre 1970 et 2010. De même, l'indice 45 en 1951 signifie que les prix de 1951 correspondaient à 45% de ceux de 1970.
 - Eliminer la hausse des prix (déflater) pour obtenir le revenu réel. Ainsi, entre 1951 et 2010, le Smic courant mensuel est passé de 18 € à 1073 € (x 59,6). Dans le même temps, les prix ont été multipliés par 13,07. On peut donc dire que le Smic de 1951 évalué aux prix de 2010 vaut réellement 18 x 13,07 = 235,3 €. Le pouvoir d'achat du Smic a donc été multiplié par 4,56 (1073/235,4 ou 59,6/13,07).

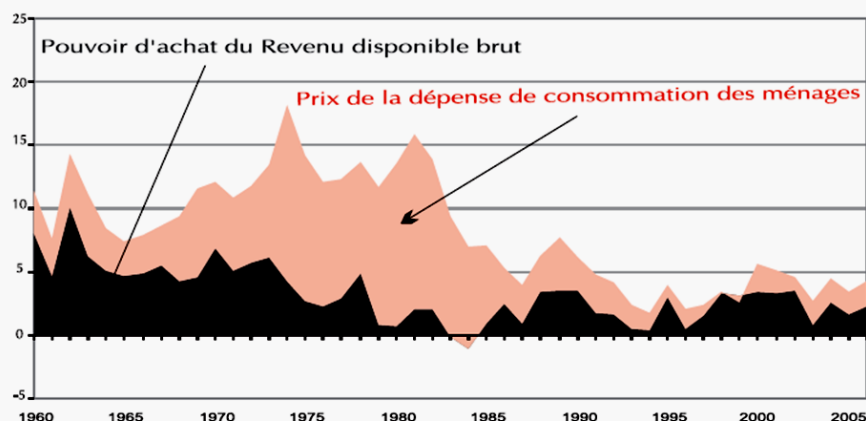
$$\text{Pouvoir d'achat} = \text{Revenu nominal} \times \frac{\text{Indice des prix de l'année de référence.}}{\text{Indice des prix de l'année courante}}$$

	2008	2009	2010
Revenu nominal	2 000	2 100	2 150
Indice des prix (100 = 2005)	100	102	108
Revenu réel en € 2007	2 160	2 223,5	2 150

Ici, le pouvoir d'achat augmente en euros constant de 63,5 € entre 2008 et 2009 car le revenu nominal augmente (+ 5%) plus vite que la moyenne des prix (+ 2%). En revanche, le pouvoir d'achat baisse de 73,5 € entre 2009 et 2010 car la hausse des prix (+ 5,8%) a été supérieure à celle du revenu nominal (+ 2,3%).

3. Le pouvoir d'achat correspond à la quantité de biens et de services que l'on peut obtenir d'un revenu nominal, (en monnaie courante) donné. Lorsque les prix courants augmentent plus vite que le revenu nominal, le pouvoir d'achat diminue car on peut acheter moins de biens et de services avec ce nouveau revenu. Lorsque les prix courants augmentent moins vite que le revenu nominal, le pouvoir d'achat augmente car on peut acheter plus de biens avec ce nouveau revenu. Autrement dit, toute hausse des prix courants se traduit par une baisse du pouvoir d'achat de la monnaie. Avec 1 000€ en 2011, on peut acheter moins de biens et de services qu'avec 1000€ en 2001 car les prix ont été multipliés par 1,19 soit une hausse de 19% en dix ans.
4. En France, en moyenne et à long terme, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut a toujours augmenté depuis 1950. Cependant, depuis les années 1980, il augmente de moins en moins vite.

2. Évolution du pouvoir d'achat des ménages depuis 1960



Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

B – Comment utilise-t-on le revenu disponible ?

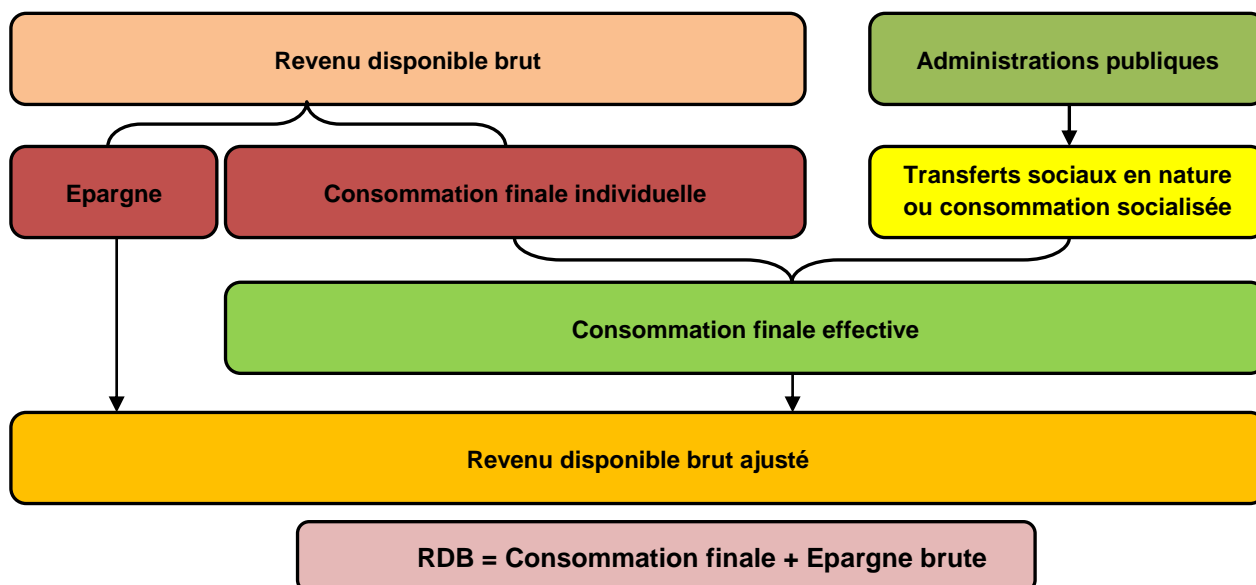
1 – Le partage entre consommation et épargne

1 - L'utilisation du revenu disponible brut (en milliards d'euros et en %)

	2003	2005	2007	2009
Revenu disponible brut	1 042,7	1 126,2	1 240,5	1 293,8
Dépense de consommation finale individuelle	878,3	958,7	1 048,2	1 084,6
Epargne	164,4	167,6	192,3	209,2
Part de la consommation dans le RDB en %	84,2	85,1	84,5	83,8
Taux d'épargne (en %)	15,8	14,9	15,5	16,2
Transferts sociaux en nature	267,2	288,6	311,2	334,0
Consommation finale effective	1 145,5	1 247,3	1 359,4	1 418,6
Revenu disponible brut ajusté	1309,9	1 414,6	1 551,7	1 627,8

(Source : Insee 2010)

1. Le **revenu disponible brut** correspond donc au revenu dont disposent les ménages pour consommer et épargner. C'est le revenu après prélèvements obligatoires et transferts sociaux. **Cependant, les ménages consomment aussi des services collectifs individualisables** qui leur sont fournis gratuitement par les collectivités publiques (routes, bibliothèque municipale, école...). Si on intègre cette **consommation socialisée**, on obtient un revenu disponible ajusté :



- ✓ La **propension moyenne à consommer** correspond à la part du revenu disponible qui est consacrée à l'achat de biens et de services destinés à la satisfaction des besoins des ménages à l'exception de l'achat d'un logement qui est considéré comme un investissement.

$$\text{Propension moyenne à consommer} = \frac{\text{Consommation finale individuelle}}{\text{Revenu disponible brut}} \times 100$$

- ✓ La **propension moyenne à épargner ou taux d'épargne** correspond au pourcentage du revenu disponible qui n'est pas consommé.

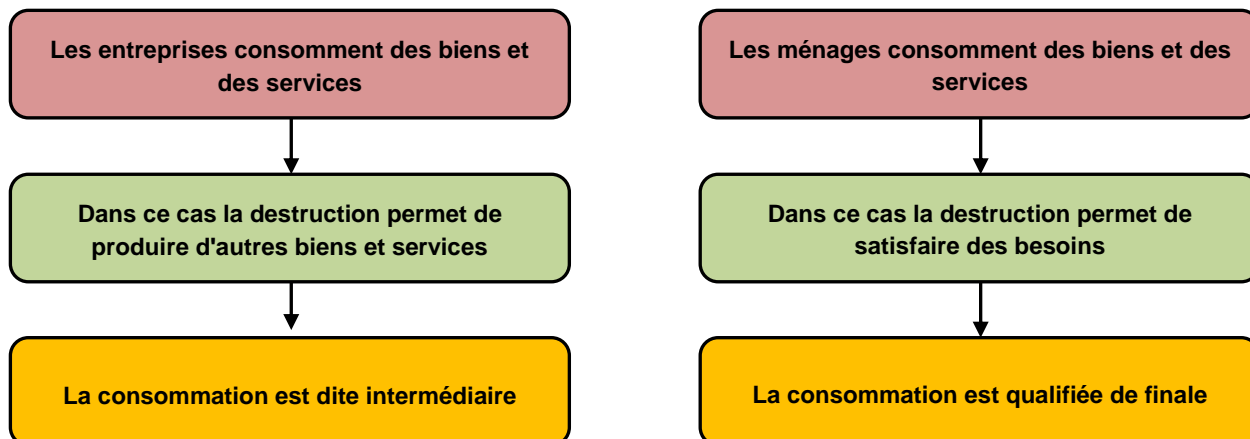
$$\text{Propension moyenne à épargner ou taux d'épargne} = \frac{\text{Epargne brute}}{\text{Revenu disponible brut}} \times 100$$

- ✓ Le **revenu disponible ajusté** correspond au revenu dont dispose réellement les ménages puisqu'ils bénéficient gratuitement ou quasi gratuitement de services collectifs offerts par les administrations publiques et par les associations (Santé, éducation,...).

$$\text{Revenu disponible ajusté} = \text{RDB} + \text{Services collectifs individualisables ou Transferts en nature}$$

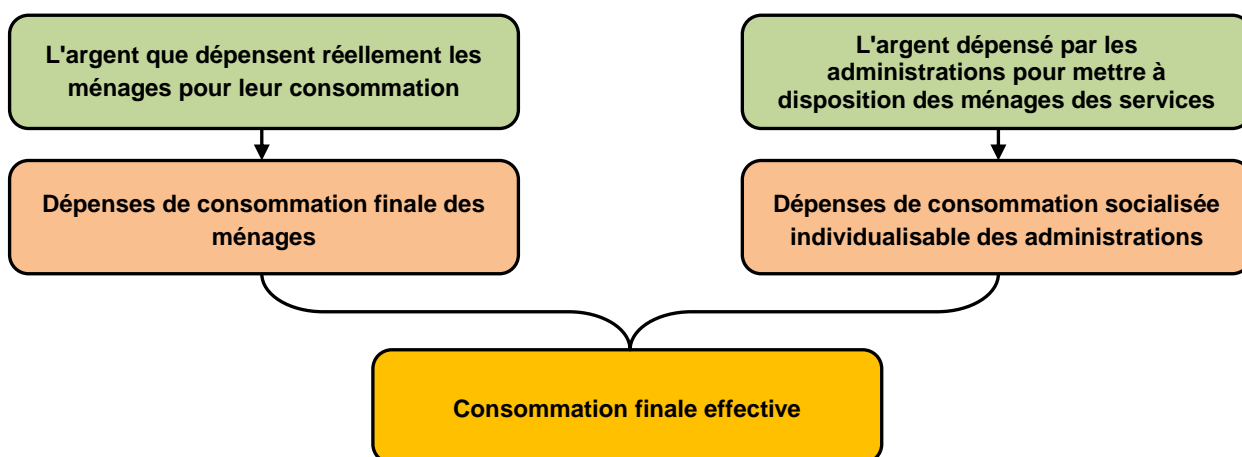
2 – Qu'est-ce que la consommation ?

1. **Consommer** signifie *détruire par l'usage, immédiatement ou progressivement, des biens et des services*. Lorsque les **entreprises** consomment des biens et des services pour la production, la **consommation est dite intermédiaire**. Dans ce cas, la destruction permet de fabriquer d'autres biens ou services. En revanche lorsque les **ménages** consomment pour satisfaire leurs besoins, la destruction est définitive leur **consommation est donc qualifiée de finale**. (un yaourt, un ordinateur, le service d'un avocat...). Consommer un aliment par exemple, c'est le détruire pour satisfaire le besoin de se nourrir. Consommer de l'information, c'est aussi en quelque sorte la détruire pour l'intégrer à son propre capital culturel.



2. On distingue deux grands types de consommation pour les ménages :

- ✓ **La dépense de consommation finale individuelle des ménages**. Elle comprend **toutes les dépenses** (achats ou paiements) des ménages **à l'exception de l'achat d'un logement** (et des grosses réparations) qui sont considérés comme un investissement. En conséquence, elle se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Il s'agit d'une **consommation marchande** (l'achat d'une paire de lunettes pour la partie qui n'est pas remboursée, par exemple) ou **non marchande** (les loyers imputés, que les ménages propriétaires de leur résidence principale se versent implicitement à eux-mêmes, et l'autoconsommation des ménages).
- ✓ **La consommation socialisée individualisable** correspond à des prestations en nature (biens ou services non marchands) offertes par les administrations publiques ou privées (associations) qui vont spécifiquement aux ménages. C'est le cas, en particulier, des dépenses pour l'éducation et pour la santé. Une part très importante des dépenses d'éducation est prise en charge par l'école publique gratuite. De même, une grosse partie des dépenses de soins et de médicaments est remboursée par la Sécurité sociale. Il s'agit d'une **consommation non marchande** individuelle (les soins médicaux) ou collective (les cours à l'école).



3. **En conséquence les ménages consomment au-delà de ce qu'ils dépensent**. Pour mesurer la **consommation finale effective**, l'Insee ajoute donc aux dépenses effectivement supportées par les ménages les dépenses des administrations publiques (APU) ou consommations collectives individualisables et les dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages (associations) qui ont toutes deux permis de fournir gratuitement les services consommés.

Consommation finale effective = Consommation finale + Consommation socialisée individualisable

Les autres services offerts par les administrations publiques (ceux de la police, de la justice, de la défense nationale...), qui sont utilisés à la fois par les ménages et les entreprises, ne pouvant être individualisables, sont considérés comme des consommations des administrations.

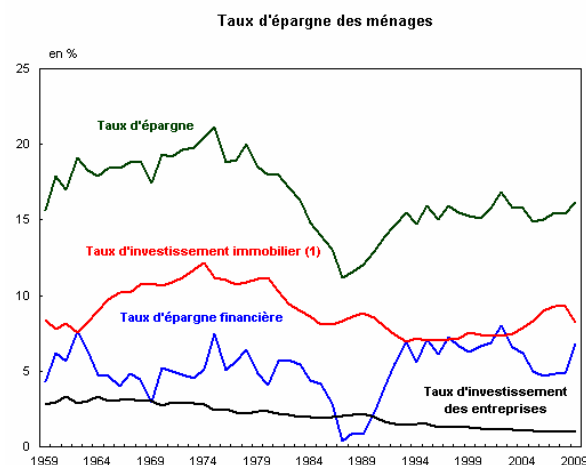
4. **Les biens et les services consommés peuvent être privatifs** (un vêtement) **ou collectifs** (une route). On les distingue à partir de deux critères :
- ✓ **L'exclusion** : un bien est collectif lorsque plusieurs personnes peuvent le consommer en même temps sans que cela entraîne l'exclusion d'un seul. Ainsi, une route est un bien collectif parce qu'elle est accessible à tout le monde alors qu'une tasse de thé est un bien privatif car elle ne peut servir qu'à une personne à la fois.
 - ✓ **La rivalité** : un bien est collectif si sa consommation n'entraîne pas une réduction des quantités disponibles pour les autres (non-rivalité). Ainsi, la mer est un bien collectif parce son usage n'empêchera pas les autres d'en profiter. En revanche, l'occupation d'une table d'un restaurant privera l'accès de ce restaurant à d'autres convives.

	Pas de possibilité d'exclusion	Exclusion possible
Pas de rivalité	Biens collectifs purs (La défense nationale)	Biens de club (Télévision à péages)
Rivalité	Biens communs (Poissons de mer)	Biens privés (Automobile)

3. **Enfin, les biens et services peuvent être marchands ou non marchands.** Dans le premier cas, le bien ou le service est acheté sur le marché à un prix qui couvre le coût de production. Dans le second cas, le service est fourni gratuitement ou quasi-gratuitement (le prix est largement inférieur à son coût de production) par une entreprise privée ou publique (elle recevra des subventions des administrations publiques pour compenser la perte) ou par des administrations publiques (il sera financé par l'impôt). Ainsi, l'accès à une autoroute est un service marchand à cause du péage alors que l'accès à une route est un service non marchand. De même, le transport en avion est un service marchand alors que le transport urbain peut être un service non marchand s'il est fortement subventionné (Alpes-Maritimes, par exemple).

3 – Qu'est-ce que l'épargne et quels sont ses déterminants ?

1. **Les ménages disposent donc d'un revenu appelé revenu disponible.** Ils peuvent soit le dépenser pour consommer et acheter des biens et des services pour satisfaire leurs besoins, soit l'épargner. **L'épargne** se définit donc comme la partie du revenu disponible qui n'est pas consommée. Ainsi, en 2009, les ménages consacraient en moyenne 83,8 % de leur revenu disponible à la consommation et 16,2% à l'épargne.
- ✓ **L'épargne sert, tout d'abord, à acheter des logements pour les ménages ordinaires et des biens d'équipement pour les entrepreneurs individuels.** Ces investissements immobiliers représentent, en 2009, 8% de leur revenu disponible alors que les investissements des entrepreneurs individuels n'en représentent que 2%. La part de l'épargne des ménages consacrée à l'investissement ne fait que diminuer depuis le milieu des années 1960.
 - ✓ **L'épargne sert, ensuite, à acheter des titres financiers** (actions, obligations, Sicav....) **ou à être placés dans des livrets et des comptes d'épargne** qui rapportent des intérêts. Ces placements représentent en 2009 près de 7% du revenu disponible. Leur part après avoir diminué à partir du milieu des années 1970 a fortement augmenté à la fin des années 1980.
 - ✓ **L'épargne est, enfin, thésaurisée c'est-à-dire conservée sous forme de monnaie** en pièces, en billets et en compte courant bancaire qui, en France, ne sont pas en principe rémunérés.



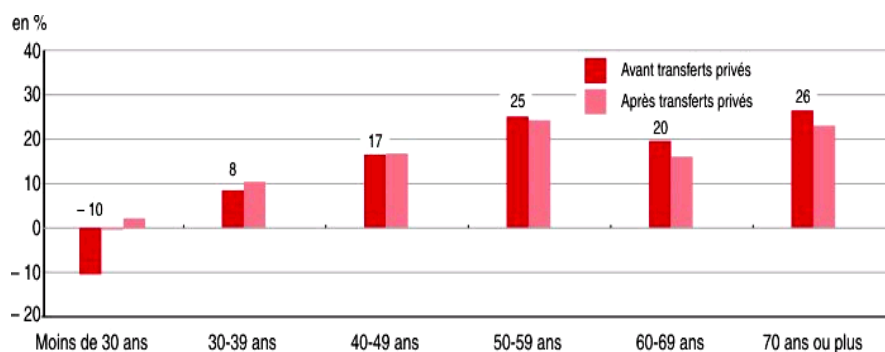
(1) : rapport de la formation brute de capital fixe des ménages (hors entrepreneurs individuels) au revenu disponible brut.
 Champ : France.
 Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. L'épargne obéit à trois motivations principales.

- ✓ Les ménages peuvent épargner dans le but de se protéger face à des événements prévus ou imprévus qui diminuent leur revenu (le chômage, la maladie, la retraite...). On parle dans ce cas d'une épargne de précaution. Elle augmente lorsque des crises économiques apparaissent (2008-2010).
- ✓ Les ménages peuvent aussi mettre de l'argent de côté pour réaliser des dépenses plus importantes dans le futur et pour disposer ainsi de liquidités. Cette thésaurisation et cette épargne liquide (livret d'épargne) est alors considérée comme une consommation différée.
- ✓ Les ménages peuvent enfin épargner pour se constituer un patrimoine immobilier et financier qui va leur apporter des revenus de la propriété (intérêts, dividende, loyers). Une hausse des prix de l'immobilier, des cours de bourse ou du taux d'intérêt peuvent les inciter à augmenter leur taux d'épargne comme on l'observe depuis la fin des années 1980.

3. Ce choix entre consommation et épargne dépend du niveau des revenus. En effet, lorsque les ménages disposent de faibles revenus, il leur est difficile de se priver de certaines consommations. Pour ces ménages, la satisfaction des besoins primaires absorbe la quasi-totalité de leur revenu. On parle dans ce cas de "dépenses contraintes" que l'on peut éviter. En revanche, pour les ménages les plus riches, la satisfaction de ces besoins mais aussi des besoins secondaires n'utilise pas la totalité des revenus, ce qui leur permet d'épargner. La forte augmentation des inégalités de revenus ces dix dernières années peut donc expliquer la progression du taux d'épargne.

Taux d'épargne avant et après transferts privés¹ selon l'âge de la personne de référence en 2003



Transferts privés¹ sont des aides financières entre ménages (pensions alimentaires, aide des parents à un enfant...)

4. L'épargne dépend aussi de l'âge. Le taux d'épargne augmente avec l'âge pour trois raisons. D'une part, les ménages âgés disposent en général de revenus plus élevés que les jeunes ménages qui débutent dans leur carrière. D'autre part, les ménages âgés épargnent pour leur retraite future. Enfin, ils ont acheté l'essentiel des biens de consommation durables (ameublement, voiture,...) alors que les jeunes ménages en sont à leur premier équipement.
5. Enfin, l'épargne dépend des modes de vie propres à chaque pays. Le taux d'épargne en France est 25 fois plus élevé que le taux d'épargne des américains. En effet, ces derniers n'hésitent pas à recourir au crédit pour acheter les biens dont ils ont besoin alors que les français préfèrent avoir une épargne préalable. Cela peut être dû à la confiance qu'ont les américains dans la croissance de leurs revenus futurs ou de celle de la valeur de leur patrimoine alors que les français sont plus pessimistes.

Taux d'épargne des ménages en 2007 en % du revenu disponible

